



nationale pour le développement de la compétitivité logistique. Le ministre de l'Équipement, du transport et de la logistique a indiqué qu'il a été procédé, dans le cadre de la mise en place des outils de gou-

**Compétitivité, création d'emplois, formation... les grands axes de la stratégie logistique.**

vernance du secteur, à la création de l'Agence marocaine de développement de la logistique, qui a démarré ses activités en novembre 2012, et qui prend en charge la coordination de la mise en œuvre de la stratégie sur plusieurs niveaux. En parallèle, la structure organisationnelle de l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique, dont la principale mission est de mesurer la performance des systèmes logistiques du Maroc, a été définie selon une perception commune des secteurs public et privé, consacrée par l'attribution de sa présidence à une personnalité du secteur privé. S'agissant du développement des zones logistiques, le ministre a indiqué que «l'offre d'immobilier logistique de nouvelle génération a connu une évolution importante depuis le lancement de la stratégie logistique nationale». En effet, l'offre dans la région du Grand Casablanca «a triplé pour atteindre une superficie globale construite et couverte de 600.000 m<sup>2</sup> en 2014». Selon Rabbah, outre les plateformes logistiques développées par le secteur privé, la première tranche de la zone logistique de Mita dans la préfecture de Ain Sbaâ a été réalisée

## Compétitivité logistique Impulsion royale !

● Sur instigation royale, la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique prend un nouveau souffle. Pas moins de sept conventions viennent d'être signées entre les pouvoirs publics et le secteur privé pour rattraper le temps perdu et accélérer la mise en œuvre de la stratégie.

La stratégie de la compétitivité logistique prend un nouvel élan. Mardi dernier à Mohammedia, le souverain a présidé la cérémonie de signature de sept conventions visant l'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique (SNDCL). Il s'agit de trois contrats d'application pour la période 2014-2020 relatifs à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux de matériaux de construction, d'import-export et de distribution interne, d'un contrat d'application pour la période 2014-2020 relatif au développement de la formation et des compétences logistiques, d'une convention-cadre relative à la mobilisation du fon-

cier public pour le développement du réseau national des zones logistiques multi-flux, d'une convention entre l'État et la CGEM relative à l'organisation et au fonctionnement de l'Observatoire marocain de la compétitivité logistique (OMCL) et une convention de partenariat pour l'aménagement de la desserte nord reliant le port de Ca-

ablanca à la zone logistique de Zenata.

### Bilan d'étape

À cette occasion, Aziz Rabbah a présenté les principales avancées réalisées ainsi que les prochaines étapes et les chantiers prévus pour la période 2014-2020 dans le cadre de la concrétisation de la Stratégie

### Objectifs ambitieux

Lancée en avril 2010, la SNDCL se veut un maillon essentiel de toutes les stratégies sectorielles et leur clé de voûte pour servir directement les intérêts des opérateurs économiques et renforcer leur compétitivité. Portant notamment sur la réalisation de 70 plateformes logistiques dans plusieurs villes (2.080 ha) d'ici 2015, la stratégie logistique du royaume ambitionne d'accélérer la croissance économique de 0,5 point de PIB par an, soit 5 points de PIB en 10 ans. La SNDCL, qui vise à gérer de façon optimale les flux grandissants de marchandises tant à l'import qu'à l'export, prévoit également de réduire les coûts logistiques de 20 à 15% du PIB et la formation de 61.000 personnes d'ici 2015 dans les métiers de la logistique.

par l'Office national des chemins de fer sur une superficie de 12 ha ainsi que la première tranche de Zenata développée par la Société nationale des transports et de la logistique sur une superficie de 28 ha dans la préfecture de Mohammedia.

#### Potentiels sous-exploités

D'autre part, le ministre a noté que des efforts ont été fournis en collaboration avec les différents partenaires concernés pour la finalisation des schémas régionaux à même «d'assurer un développement harmonieux et progressif des zones logistiques et ce, en adéquation avec l'évolution de la demande tout en assurant le foncier nécessaire dans l'ensemble des régions du Royaume». Rabbah a également évoqué l'important potentiel de développement de certains flux de marchandises importants pour l'économie nationale et qui concernent l'import/export, les produits agricoles, les matériaux de construction, les hydrocarbures et la distribution interne. À titre d'exemple, il a expliqué que «le potentiel de rationalisation du coût de la logistique liée à la distribution interne est estimé à 2,5% du budget des ménages marocains, alors que le poids des coûts logistique des matériaux de construction représente 13% du coût d'accès des ménages au logement». À cet effet, Rabbah a annoncé que la finalisation des plans d'action relatifs à l'amélioration de la compétitivité logistique des flux import/export, matériaux de construction et distribution interne, suite à des concertations élargies avec les



différents partenaires publics et privés est en cours. À cet égard, il a indiqué que ces plans d'action sur la période 2014-2020 «comportent des mesures concrètes pour les diffé-

**Des zones logistiques seront déployées dans toutes les régions du royaume.**

rents maillons des dites chaînes logistiques, tels la facilitation des opérations logistiques transfrontalières, le développement des supply chains

export de bout en bout constituant des «Autoroutes de l'Export», l'accompagnement à la modernisation du commerce traditionnel sur le plan logistique, la structuration de la logistique urbaine et l'encouragement à la création de coopératives pour les petits distributeurs en leur facilitant l'accès au foncier des zones logistiques».

#### Plan d'action

Par ailleurs, le ministre a présenté les grandes lignes d'un plan d'action ambitieux qui vise l'accélération de l'opérationnalisation de la stratégie sur les court et moyen termes. Pour lui, ce plan d'action prévoit «la finalisation des sché-

mas logistiques régionaux et la signature des contrats d'application y afférents pour un développement progressif des zones logistiques en adéquation avec l'évolution de la demande d'une part et d'autre part la consécration de la dynamique de développement volontariste dans les différentes régions du Royaume». En plus de l'opérationnalisation des plans d'actions sur la période 2014-2020 pour l'amélioration de la compétitivité logistique des principaux flux de marchandises, plusieurs chantiers importants seront lancés, a-t-il dit, précisant qu'ils concernent notamment «la structuration de la logistique urbaine et rurale, la création d'un opérateur logistique public spécialisé dans l'aménagement des zones logistiques, l'accompagnement et la mise à niveau des opérateurs logisticiens nationaux et l'attraction d'opérateurs internationaux de référence dans le secteur». En outre, a-t-il assuré, les offres de formation dans les métiers de la logistique seront renforcées sur les plans quantitatif et qualitatif, ajoutant que des mécanismes assurant l'adéquation entre l'offre et la demande en matière de formation seront développés et activés dans une logique de partenariat public et privé. Il a également fait savoir qu'un partenariat entre l'État et l'Agence marocaine de développement de la logistique est en cours de préparation afin d'encadrer la mise en œuvre de la stratégie logistique sur le moyen terme et de sécuriser les moyens et ressources nécessaires.

PAR **TARIK HARI**  
t.hari@leseco.ma